



THEA 23 - OCCE

La rédaction d'un projet EAC dans Adage est nécessaire pour s'inscrire au dispositif, qui est contingenté.

Public ciblé : 10 classes : GS, cycle 2 et cycle 3

Zone géographique : département de la Creuse

Date limite des inscriptions : 17 juin 2024

LE PROJET

Description :

THÉÂ est une action nationale de l'OCCE pour le développement de l'éducation artistique du théâtre à l'école. En Creuse, le projet THÉÂ est porté par l'OCCE 23 accompagné de la DRAC Nouvelle-Aquitaine Site de Limoges, l'Espace Fayolle de Guéret, la Compagnie En Avant Marche. Il s'agit pour les élèves de s'inscrire dans un projet de rencontres théâtrales à la découverte d'écritures dramatiques contemporaines en lien avec des compagnies et des structures théâtrales. Par ailleurs, les élèves bénéficient d'ateliers de pratiques artistiques encadrés par un artiste professionnel des arts de la scène et du spectacle vivant, ainsi que de la découverte d'un lieu culturel spécifique : le théâtre

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Théâtre, expression dramatique.
- Arts du langage

Partenaires :

OCCE De La CREUSE

Maison des Associations -11 rue de Braconne -23000 GUERET

Articulation avec un projet 2d degré : **Non**

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent : Jean François Bruzac

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

- Nadège CRITON, Animatrice pédagogique OCCE
- La Compagnie en Avant Marche

LE CONTENU DU PROJET

Orientations pédagogiques :

- Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques artistiques aux enfants de l'école primaire et du collège, y compris ceux se trouvant en « territoires isolés » ;
- Favoriser la connaissance du milieu culturel (connaître et visiter le lieu, les métiers du théâtre) ;
- Favoriser la rencontre entre élèves – artiste – enseignants ;
- Donner envie aux enfants d'aller voir des spectacles ;
- Se construire en tant que spectateurs ;
- Créer un espace d'invention et de renouvellement de formes de travail théâtral avec des enfants à partir d'œuvres d'auteurs de théâtre contemporain jeunesse ;
- Monter une représentation au cours de laquelle toutes les classes impliquées se produiront.

Rencontrer : Choisir un extrait d'une œuvre d'une des autrices Gwendoline Soublin, Caroline Stella en fonction de sa sensibilité.

- Échanger avec :

- le metteur en scène lors des ateliers de pratiques en classe.

- le chargé des relations publiques du théâtre (visite du théâtre et /ou intervention en classe)

- Découvrir les œuvres des autrices. Se construire en tant que citoyen spectateur en allant au théâtre.

- Entrer dans un lieu culturel, l'investir, le découvrir : connaître l'espace Fayolle de Guéret.

Pratiquer : Travailler autour de la mise en scène, la mise en voix, la mise en espace, le jeu par le corps.

- Inciter les élèves à proposer des situations nouvelles.

- Présenter sa production au théâtre.

- Tenir compte de l'autre, s'écouter, coopérer pour la mise en œuvre de la production.

- Faire des choix à partir des différences propositions des élèves en les impliquant dans ces choix.

Connaître : Exprimer son ressenti sur une œuvre et/ou sur un extrait d'œuvre. Confronter son ressenti, son émotion à ceux des autres.

- Connaître le vocabulaire lié à l'écriture théâtrale, au théâtre.

- Mettre en réseau les œuvres des autrices et / ou une de leurs œuvres avec d'autres œuvres.

- Repérer des caractéristiques spécifiques des œuvres des autrices

Restitutions envisagées :

2 journées de restitutions dans un espace culturel partenaire du projet Théa : espace Fayolle de Guéret

BUDGET PREVISIONNEL voir feuille annexe

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Les interventions des artistes : auteur, metteur en scène, comédien

Les différents frais de fonctionnement

Ce qui reste à financer par l'établissement :

1 déplacement à l'espace Fayolle de Guéret pour les restitutions

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les enseignants participant au dispositif s'engagent à suivre la journée de formation proposée en période 2.